

23/02/2010 À 00H00

# «Ils m'ont dit qu'ils allaient faire une liste et se pencher sur chaque cas»

En France depuis 2005, Kettle Bastien Jean, qui avait obtenu le regroupement familial, attend toujours de revoir ses deux filles et son fils.

Par **CATHERINE COROLLER**

Les photos de ses enfants tournent en boucle sur son ordinateur. Maydsna, 14 ans, Karweens, 11 ans, et Ketsrey, 10 ans, ont survécu au séisme. Depuis, ils dorment dans une rue de Port-au-Prince avec leur oncle, simplement protégés par un auvent, en attendant le sésame qui leur permettra de venir rejoindre leur mère en France.

Cette dernière, Kettle Bastien Jean, a quitté Haïti après que son mari a été fusillé, en 2005, par les hommes de main du président Jean-Bertrand Aristide. Elle est partie à la sauvette avec un visa de tourisme, confiant ses deux filles et son fils à son frère. Huit mois après son arrivée, l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) lui accordait le statut de réfugiée politique. *«Depuis, je fais des démarches pour faire venir mes enfants.» En janvier 2008, le regroupement familial lui est accordé.*

*Puis, les semaines et les mois s'écoulaient. Kettle Bastien Jean a trouvé du travail, en contrat à durée indéterminée chez Autogrill. «Je gardais de l'argent pour mon loyer, tout le reste c'était pour Haïti.» L'été 2009, elle s'offre un voyage à Saint-Domingue pour passer quelques jours avec Maydsna, Karweens et Ketsrey qu'elle n'a pas revus depuis son départ.*

Le 12 janvier 2010, c'est le séisme. La maison familiale s'effondre avec les enfants à l'intérieur, mais tous trois sont indemnes. Son frère aussi est sauf. Seule sa sœur a été tuée. Les jours suivants, Kettle Bastien Jean téléphone partout pour tenter d'accélérer le rapatriement de ses enfants. D'autant qu'elle a appris que Karweens avait attrapé la malaria. Elle appelle l'Office français de l'immigration et de l'intégration, qui s'occupe du regroupement familial, le ministère de l'Immigration. *«Ils m'ont dit qu'ils étaient en train de faire une liste, qu'ils allaient se pencher sur chaque cas.» «Il y a trois semaines, l'ambassade de France a appelé mon frère pour lui demander si les passeports des enfants étaient là.» Coup de chance, les papiers n'ont pas été perdus.*

Depuis, Kettle Bastien Jean attend. Le plus insupportable, pour elle, c'est le deux poids deux mesures entre les Haïtiens et les Français : *«Dès le deuxième jour, ils ont commencé à faire venir les enfants adoptés, mais nous, un mois et demi plus tard, on attend toujours.»*